

FRANCE

Arles, monuments romains et romans

Brève description

Arles offre un exemple intéressant d'adaptation d'une cité antique à la civilisation de l'Europe médiévale. Elle conserve d'impressionnants monuments romains dont les plus anciens – arènes, théâtre antique, cryptoportiques – remontent au I^{er} siècle av. J.-C. Elle connut au IV^e siècle un second âge d'or dont témoignent les thermes de Constantin et la nécropole des Alyscamps. Aux XI^e et XII^e siècles, Arles redevint une des plus belles villes du monde méditerranéen. À l'intérieur des murs, Saint-Trophime avec son cloître est un des monuments majeurs de l'art roman provençal.

1. Introduction

Année d'inscription **1981**

Agence responsable de la gestion du site

- Adresse postale Ville d'Arles, Hôtel de Ville
BP196, 13632 Arles
- e-mail : b.sabeg@ville-arles-fr
- site web : ville-arles.fr

2. Déclaration de valeur

Critères de l'inscription initiale **C (ii), (iv)**

Justification fournie par l'Etat partie

Capitale romaine et important centre religieux au Moyen Age, Arles a conservé des deux grandes périodes de son histoire (I^{er} – IV^e S. et XI^e – XII^e) des monuments qui représentent bien des chefs-d'œuvre de l'esprit créateur de l'homme (critère (i)). Ses édifices antiques apportent un témoignage exceptionnel sur la civilisation romaine en Gaule, depuis le règne d'Auguste jusqu'à la chute de l'Empire (critère (iii)).

L'église St-Trophime exerça une influence considérable sur le développement de l'art roman en Provence (critère (ii)). Les Alyscamps et Montmajour constituent des exemples éminents de type de structure - nécropole d'une part, abbaye de l'autre - (critère (iv)).

Justification fournie par l'organisation consultative

C'est au titre du critère (iv) que les monuments romains et romans d'Arles peuvent justifier une inscription de cette ville sur la Liste du patrimoine mondial. Arles offre en effet, comme en Italie Vérone, un exemple particulièrement significatif d'appropriation d'une cité antique à la civilisation de l'Europe médiévale. ... A l'intérieur des murs, Saint-Trophime avec son cloître est un des monuments majeurs de l'art roman provençal. Son influence a été considérable au XII^e et XIII^e siècles dans le milieu méditerranéen et justifierait à elle seule une recommandation d'inscription au titre du critère (ii).

Décision du Comité

Le Comité n'a fait aucune observation.

- Une proposition de texte a été faite par l'Etat partie
- L'Etat partie propose un nouveau nom pour le site : « Arles, monuments romains et romans »¹
- La description de l'UNESCO ne reflète pas de manière adéquate le bien

Limites et zone tampon

- Statut des limites du site : les limites du site étant imprécises dans le dossier original, une clarification a été proposée par l'Etat et validée par le Comité du patrimoine mondial : les limites couvrent le centre historique, protégé par un *Secteur sauvegardé* et comprenant un certain nombre de monuments romains et romans dont la liste est reprécisée dans le rapport périodique
- Zone tampon : aucune zone tampon n'a été définie
- L'Etat partie propose d'établir une zone tampon correspondant à la zone protégée d'Arles en vigueur

Déclaration d'authenticité/intégrité

- Les valeurs du site du patrimoine mondial ont été maintenues

3. Protection

Dispositions législatives et administratives

- Code du patrimoine (tous les monuments listés sont protégés au titre des Monuments Historiques); Code de l'urbanisme (*Secteur sauvegardé*, couvrant le centre historique), (créé en 1966, approuvé en 1993); Code de l'environnement (les Alyscamps sont un site

¹ Changement de nom approuvé par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 30^{ème} session (2006, Vilnius).

classé, les abords du Secteur sauvegardé Site inscrit)

- Les mesures de protection sont jugées très efficaces

Mesures prises/proposées :

- Législation complémentaire pour protéger l'église Saint-Lucien et la Tour des Mourges
- Calendrier de mise en œuvre : 2006

4. Gestion

Utilisation du site/bien

- Attraction pour les visiteurs ; centre urbain ; usage religieux
- La ville et certains de ses monuments sont également utilisés pour des événements artistiques et culturels (concerts, expositions, etc.)

Régime de gestion/administratif

- Aucun comité directeur
- La direction du patrimoine de la Ville assure la gestion du site
- Gestion par l'Etat partie ; gestion dans le cadre d'une législation de protection, gestion par la municipalité
- Les pouvoirs publics essentiellement engagés dans la gestion du site sont de niveau : régional et local
- Le système de gestion en vigueur est jugé suffisamment efficace

Mesures proposées :

- Création d'un Comité directeur et d'un plan de gestion global, aucun calendrier de mise en œuvre précisé

5. Plan de gestion

- Un plan de gestion existe pour le Secteur sauvegardé, pour la restauration des monuments, pour la gestion des visiteurs ; il existe par ailleurs des programmes de mise en valeur et d'actions pédagogiques Il est prévu d'établir un plan de gestion global pour mettre en cohérence les différents dispositifs concernant le site

6. Ressources financières

Situation financière

- Financement provenant de la Ville d'Arles, de l'Etat ; du Conseil général et du Conseil régional
- Aucun financement obtenu par l'intermédiaire du Fonds du patrimoine mondial
- Don privé d'une association américaine pour la rénovation de l'église Saint-Trophime et de la

République tchèque pour les Thermes de Constantin

- Moyens financiers insuffisants

7. Effectifs

- Nombre d'employés : non communiqué

Possibilité d'utilisation de personnel professionnel qualifié dans les disciplines suivantes :

- Très bonne : éducation
- Bonne : conservation ; gestion ; promotion ; interprétation
- Moyenne : gestion des visiteurs
- Ressources humaines adéquates

8. Sources de compétences spécialisées et de formation en techniques de conservation et de gestion

- Institutions scientifiques et nationales (ministères) ; institutions régionales et locales
- Services de conservation des musées
- Formation sur la gestion du site organisée par la ville d'Arles

9. Gestion des visiteurs

- Statistiques visiteurs : 369 867 (+ 29 600 entrées gratuites) en 2004. Tendances : baisse du nombre de visiteurs
- Installations disponibles : signalétique, services,
- Besoins : centre d'accueil des visiteurs, boutiques de musée à créer, circuits balisés et services à améliorer
- Plan de gestion des visiteurs/du tourisme

10. Etudes scientifiques

- Nombreux travaux de recherche archéologiques, historiques et architecturales sur la ville et ses monuments
- Etudes scientifiques, historiques et architecturales réalisées pour des interventions de restauration/conservation. A noter l'importante recherche sur les matériaux du portail de l'église Saint-Trophime

11. Education, information et renforcement de la sensibilisation

- Présence de l'emblème du patrimoine mondial sur la signalétique du site satisfaisante
- Logode la Convention du patrimoine mondial utilisé sur les publications

- Bonne sensibilisation au patrimoine mondial parmi les visiteurs, collectivités locales, entreprises, autorités locales
- Une stratégie éducative a été mise en place pour le site
- Le site possède le label national « Ville d'art et d'histoire »
- Journées du patrimoine ; ateliers ; visites scolaires ; visites guidées ; expositions thématiques sur le patrimoine mondial et autres thèmes ; programmes de formation en coopération avec les écoles locales ; de nombreuses activités relatives aux enfants, formation et éducation
- Le site possède un site web
- Participation locale

12. Facteurs affectant le bien (Etat de conservation)

Rapports de suivi réactif

- Session du Bureau du patrimoine mondial: 16^e (1992); 18^e (1994)

Interventions de conservation

- 1982-1987 : programme de restauration sur cinq ans pour cinq églises et édifices adjacents (cloître, enceintes, etc.), les remparts de la ville, l'amphithéâtre, le théâtre, les thermes de Constantin, le musée Arlaten, les Alyscamps, etc.
- Un deuxième programme de même durée a suivi, permettant de réaliser des interventions d'entretien/restauration plus légères
- 2000-2007 : après une pause de quelques années, un ambitieux programme a été lancé, *Plan patrimoine antique*, et d'importants travaux de restauration doivent être réalisés sur quinze monuments d'Arles
- Les actions futures incluent la création d'activités autour de la promotion du patrimoine pour un développement économique durable
- Etat actuel de conservation : non précisé

Menaces et risques pour le site

- Inondations

13. Suivi

- Aucun programme officiel de suivi
- Un suivi est entrepris par l'Etat et les services de la ville mais il n'y a pas de programme de suivi général

14. Conclusions et mesures recommandées

- Principaux avantages du statut de patrimoine mondial : conservation, avantages sociaux, avantages économiques, gestion, promotion
- Points faibles de la gestion : d'autres travaux de restauration sont nécessaires. D'autres recherches scientifiques/historiques sur le site sont également nécessaires.

Actions futures :

- La politique de publication doit être réévaluée
- Augmenter le financement pour la restauration et la mise en valeur du site
- Aucune assistance requise du Fond du patrimoine mondial